



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 3

Module : INC



**Sauvetages
et
mises en sécurité au
moyen d'une EPC**



A. AVEC DISPOSITIF DE SAUVETAGE (plate-forme ou nacelle) :

L'échelier dirige la plate-forme ou la nacelle vers l'étage concerné en positionnant la plate-forme ou la nacelle judicieusement.



Pour évacuer une personne valide, tout en la rassurant, abaisser le portillon faisant office d'escabeau. L'équipier descend, montrant ainsi à la victime comment accéder à cette nacelle ou plate-forme. Il aide si besoin la ou les personnes à rejoindre le chef resté dans la plate-forme ou la nacelle.



Pour évacuer une personne inerte, l'équipier descend, saisit la victime et la hisse avec l'aide du chef d'agrès dans la nacelle ou la plate-forme.

Si la situation le permet, l'équipier demeure sur place tandis que la ou les personnes sont amenées à terre. Puis le chef d'agrès retourne chercher l'équipier.

S'il y a urgence et dans l'incertitude de pouvoir laisser l'équipier sur place, le chef d'agrès prend place seul à bord de la plate-forme ou de la nacelle et opère seul le sauvetage.

B. SANS DISPOSITIF DE SAUVETAGE :

Mise en sécurité :

Une personne valide, descend librement, précédée par un sapeur-pompier, la rassurant et l'entourant de ses bras en saisissant l'extrémités des échelons ou, de préférence, l'armature des plans de manière à pouvoir la retenir entre son corps et l'échelle, en cas de défaillance.





Sauvetages :

Une personne inerte ou dans l'incapacité de se déplacer est descendue à dos au moyen du harnais du LSPCC.

